



info

FOURRURE ET PEAU EN POIL | CP 148 | AVRIL 2024

CONTENU

- 1 Salaires minima à partir du 1^{er} avril 2024

TELECHARGEZ L'APP ACV-CSC



Scannez le code QR et restez informé !



1 . SALAIRES MINIMA À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL 2024

1. COUPERIE DE POILS

SALAIRES BARÉMIQUES	39H/SEMAINE	38H/SEMAINE
1. Soufflage	12,1620 €	12,4819 €
2. Ebarbage	12,2766 €	12,5995 €
Ejarrage	12,2766 €	12,5995 €
3. Brossage des peaux secrétées	12,2766 €	12,5995 €
Compter des peaux	12,2766 €	12,5995 €
Tirer des peaux	12,2766 €	12,5995 €
4. Coupage	12,5768 €	12,9076 €
Paquettage	12,5768 €	12,9076 €
5. Fendage	13,3735 €	13,7252 €
6. Secrétage	14,5052 €	14,8867 €

Sécurité d'existence à charge de l'employeur : € 3 par jour.



FOURRURE ET PEAU EN POIL | CP 148

2. FABRICATION INDUSTRIELLE ET FABRICATION ARTISANALE DE FOURRURE

SALAIRES BARÉMIQUES			
1. TRAVAIL DE COUPE	40H/SEMAINE	39H/SEMAINE	38H/SEMAINE
Apprentissage :			
1 ^{er} année	12,7309 €	13,0568 €	13,4002 €
2 ^{ème} "année de métier"	14,1557 €	14,5181 €	14,8999 €
A partir de la 3 ^{ème} "année de métier" :			
Travail semi-qualifié	16,2801 €	16,6969 €	17,1360 €
Travail qualifié	18,1532 €	18,6179 €	19,1076 €

SALAIRES BARÉMIQUES			
2. TRAVAIL DE SURJETAGE ET DE GARNISSAGE	40H/SEMAINE	39H/SEMAINE	38H/SEMAINE
Apprentissage :			
1 ^{er} année de métier	12,7309 €	13,0568 €	13,4002 €
A partir de la 2 ^{ème} année de métier :			
Travail semi-qualifié	13,4433 €	13,7874 €	14,1500 €
Travail qualifié	14,1557 €	14,5181 €	14,8999 €

3. TANNERIES DE PEAUX

SALAIRES BARÉMIQUES			
1. NON-QUALIFIÉS	39H/SEMAINE	38H/SEMAINE	
a) Manoeuvres à l'emballage, au marquage, au cardage en fini, à l'étiquetage et aux autres opérations de finition	14,2504 €	14,6252 €	
b) Autres manoeuvres	14,4284 €	14,8079 €	

2. QUALIFIÉS	39H/SEMAINE	38H/SEMAINE	
a) Travail de cuve	14,4707 €	14,8513 €	
b) Brossage	14,4707 €	14,8513 €	
c) Dégraissage	14,5176 €	14,8994 €	
d) Frottage	14,5176 €	14,8994 €	
e) Rasage	14,5176 €	14,8994 €	
f) Coupe	15,0193 €	15,4143 €	



TÉLÉCHARGEZ NOTRE NOUVELLE APPLICATION

»»» Téléchargez la nouvelle application ACV-CSC et restez informé !